



AIPR Concepteur

	<p><b>Public</b></p> <p>Personne encadrant des opérations et devant avoir l'habilitation AIPR pour travailler sur ou à proximité des réseaux.</p>
	<p><b>Prérequis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat médical d'aptitude</li> <li>• Être âgé de 18 ans minimum</li> <li>• L'AIPR opérateur est obligatoire depuis le 01/01/18</li> <li>• Recyclage obligatoire tous les 5 ans</li> </ul>
	<p><b>DISPOSITIONS PRATIQUES</b></p> <p>Effectif maximum : 6-9 participants.</p>
	<p><b>Modalités et délai d'accès</b></p> <p>Inscription au minimum 15 jours avant le démarrage de la session.          Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO 15 jours avant le démarrage de la session.</p>
	<p><b>Présentation générale</b></p> <p><b>Les points forts :</b>          Ce stage permet au salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre d'intégrer et de respecter la réglementation propre à l'intervention à proximité d'un réseau.</p>
	<p><b>Objectifs</b></p> <p>Identifier les risques lors des interventions à proximité des réseaux.          Appliquer les principes de prévention.          Maîtriser le contenu AIPR opérateur et encadrant</p>
	<p><b>Contenu de la formation</b></p> <p><b>Programme détaillé :</b>  <b>Module théorique de la formation AIPR concepteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers</li> <li>• Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes</li> <li>• Préparation des projets de travaux             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Investigations complémentaires</li> <li>○ Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)</li> </ul> </li> <li>• Procédures de prévention en amont du chantier             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plan de prévention, PGCSPS, PPSPS</li> <li>○ DT, DICT</li> <li>○ Demande de mise hors tension</li> <li>○ Distances de sécurité</li> </ul> </li> <li>• Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement</li> </ul>

- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux

#### **Appréhender les missions de l'AIPR encadrant**

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseau d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux


#### **Appréhender l'AIPR opérateur**

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux
  - Les caractéristiques des énergies
  - Les atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
- Compréhension et respect
  - De son environnement
  - Des marquages-piquetages
  - Des signes avertisseurs et indicateurs
  - Des moyens de repérage
  - Du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

#### **Module pratique AIPR Concepteur**

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

	<b>Examen formation AIPR Concepteur</b>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projection de vidéo</li> <li>• Supports pédagogiques <i>présentation PP</i></li> <li>• Matériel de vidéo projection : Vidéoprojecteur et écran de projection</li> <li>• Salles : salle de cours, chaises avec tablette écriteau.</li> <li>• Support papier avec stylo</li> <li>• utilisation du smartphone pour interaction Learning games (Kahoot)</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Participative</li> <li>● Active</li> <li>● Dynamique</li> </ul> <p><b>Modalités :</b> Formation en présentiel.</p> <p><b>Sanction :</b> Attestation de présence</p> <p><b>Évaluation :</b> Questionnaire de satisfaction de la session à chaud en fin de formation</p>
<b>Moyens d'encadrement de la formation</b>	<p>L'OF s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques. Learning game.</p>
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	Savoir reconnaître les risques à proximité des réseaux, comment agir en sécurité.
<b>Durée</b>	1 jour (7h)
<b>Dates</b>	

<b>Lieu(x)</b>	SEIMA FORMATION BTP ZA DESCAILLAUX – 31430 SAINT ELIX LE CHATEAU
<b>Coût par participant</b>	Sur devis
<b>Accessibilité</b>	 L'OF est totalement accessible aux personnes en situations d'handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.
<b>Restauration</b>	Sur place avec son panier repas, micro-ondes, commerces à proximité (5 min en voiture).
<b>Hébergement</b>	NA
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	SANDRINE LAVIGNE direction@seimaformationbtp.fr 06 03 17 70 35
<b>Formateur</b>	
<b>Suivi de l'action</b>	Feuille d'émargement par les stagiaires et le formateur, Attestation de stage.
<b>Évaluation de l'action</b>	Évaluation écrite de l'action de formation par les stagiaires.
<b>Pour aller plus loin</b>	